SUPPLEMENT DE
L'ABEILLE.
VENDREDI, 13 MARS 1835.

VENTES A L'ENCAN.

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

EN vertu d'un décret de l'honorable cour du premier district judiciaire rendu dans l'affaire de Louis Harang, tuteur, etc. contre François Fagoudi, subrogé tuteur et autres, il sera vendu aux enchères publiques, lundi, le 16 mars prochain 1835, à la Bourse Hewlett, en cette ville, à midi, les esclaves suivans formant partie des biens de la société de Dugué frères et Louis Harang, savoir: Zénon, âgé d'environ 66 ans; Bernard, 33; Arthur 18; Grandville 35; Claiborne, 30; Arthur, 18; David, 21; Edmond, 29; George Greene, 23; George Blaze, 30; Harry, 20; John Doyo, 30; Gaspard, 30; James, 16; Nero, 25, (maroqueur) Ambroise, 23; Sally, (mulâtresse) 30; Betsey, 21; Rebecca, 30; Angeline, 30.

Aussi, la double concession d'un morceau de terre situé en la paroisse de Jefferson, à six milles environ au dessus de la Nouvelle-Orléans, rive droite du fleuve, contenant environ 36 arpens en superficie.

Conditions: payable en deux termes égaux, à six et 12 mois du jour de la vente; les acquéreurs auront à fournir dans les trois jours qui suivront la vente des billets endossés à satisfaction et à consentir hypothèque spéciale dans les actes de vente qui seront passés devant Félix Grima, notaire public, à leurs frais: Les esclaves ne seront délivrés qu'après que les billets seront fournis, mais n'en seront pas moins aux risques des acquéreurs du moment de l'adjudication. 12 fév

PAR HEWLETT & BRIGHT.
Succession d'Honoré Flotte.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 février 1835, il sera vendu jeudi 31 mars 1835, à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure des rues Chartres et St. Louis, une Maison et un Terrain appartenant à la succession de feu Honoré Flotte et Victor A. Michel, par consentement dudit Michel, savoir: un lot de terre ayant 49 pieds 3 pouces de face à la rue du Quartier, sur 60 pieds de profondeur, mesure française, entre les rues Royale et Bourbon, borné d'un côté par la propriété de M. Brooks et de l'autre par celle de M. Louis Moreau, et sur le derrière par celle de M. Dominique Degruy: ensemble avec les bâtisses qui sont dessus consistant en une excellente maison et ses dépendances; le tout conformément au plan tiré par M. J. Pilié, le 23 octobre 1833.

Conditions: L'acquéreur sera responsable du paiement de la somme due sur la propriété par la succession, savoir, $2303 33 1-2 cents le 19 juin 1835, et le reste à 1 et 2 ans, du jour de la vente, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé pardevant M. Louis Feraud, not. pub., aux frais des acquéreurs. 27 fév

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

SAMEDI, 11 avril prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse Hewlett, en vertu d'un ordre de l'hon. cour de paroisse de la Nouvelle Orléans, en date du 31 janvier 1835, à la requête de François Lyette syndic de ses créanciers.

1. Ralph, mulâtre, âgé d'environ 28 ans, bon domestique de maison, bon palfrenier, un peu cordonnier, sujet fidèle et fidèle, garanti contre les vices et maladies prévus par la loi.
2. Isaac, âgé d'environ 35 ans, nègre fort et bien constitué, charretier, bon nègre de champs, complètement acclimaté, mais adonné au marronnage.
3. Bob, âgé d'environ 60 ans, bon domestique, mais maladif.
4. Athenaïse, âgée d'environ 22 ans, créole, domestique de maison, garantie contre tous les vices et maladies prévus par la loi.
5. Une maison et un terrain situés rues des Nayades, entre les rues Erato et ———, faubourg Saulet, mesurant 29 pieds sur la rue des Nayades sur une profondeur de 135 pieds 3 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Il y a aussi, sur le terrain, cuisine, lieux d'aisances, puits, &c.
6. La moitié indivise d'un lot de terre situé à l'encoignure des rues des Magasins et St. Joseph, avec les bâtisses qui s'y trouvent, mesurant 42 pieds 7 pouces et 2 lignes, face à la rue des Magasins, sur une profondeur de 99 pieds, entre lignes parallèles, sur la rue St. Joseph, jouissant du privilège d'une allée sur les derniers 5. 10. 4 pieds.
7. Un lot de terre situé entre les rues Poydras et Perdido, mesurant 26 pieds de face à la rue du Cirque et 125 pieds 10 pouces de profondeur, sur lignes parallèles.
8. Un lot de terre situé dans la paroisse Jefferson, encoignure des rues Live Oak et St. André, mesurant 4 toises 6 pouces sur la rue Live Oak, sur 100 pieds de profondeur sur la rue St. André.
9. Un lot de terre dans le faubourg Annonciation, mesurant 60 pieds de face au Cours du Prytanée, sur 103 pieds de profondeur entre Prytanée et du Camp. Le dit lot de terre est maintenant cultivé comme jardin, et renferme de beaux orangers, etc.

Conditions: Les esclaves et la propriété no. 1 à 8 seront vendus à un crédit de 6, 12 et 18 mois en bons billets endossés et hypothèque jusqu'au parfait paiement. Lot no 9, comptant.

Les actes de vente seront passés pardevant Carlile Pollock, not. pub. aux frais des acquéreurs. 4 mars

PAR HEWLETT & BRIGHT.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de la paroisse, mercredi, 1er. d'avril prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, à la requête des syndics des créanciers de P. B. Phelps, il sera vendu, les propriétés suivantes dépendant de la faillite du débiteur, savoir:

Un Moulin à Scie situé sur la rivière Notoway à 4 milles de Springfield, paroisse de Livingston, avec 640 acres de terre, maison, boutique, de forgeron, moulin à maïs, &c. Le moulin est neuf, et a deux scies; il a coûté cher, il est situé dans le voisinage d'une terre bien boisée ce qui lui donne une grande valeur.

Un autre morceau de terre attenant au précédent 640 acres de terre bien boisée.

Nathan, nègre de 20 ans environ, Danick, de 30 ans environ.

Conditions, 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale. Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant W. Y. Lewis, not. pub. 28 fév

PAR HEWLETT & BRIGHT.
Succession d'Antoinette Rondon, décédée épouse de Jacques Modiel.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 février 1835, il sera vendu le jeudi 2 avril 1835, à la Bourse Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de feu Antoinette Rondon, savoir: un morceau de terre situé dans le faubourg Washington, au-dessous de la ville, ci-devant connu comme bourg Cloüet, désigné par le No. 12 de l'îlet No. 6, ayant 81 pieds 10 pouces et 2 lignes (mesure anglaise) de face à la rue Louisa, s'étendant dans la profondeur entre lignes parallèles à 118 pieds 3 pouces et 4 lignes, sur la rue du Craps, dont il forme l'encoignure; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus. Conditions: à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant M. H. Pédesclaux, not. pub. aux frais des acquéreurs. 28 fév

Paroisse de Jefferson.—Cour des Preuves.—Succession de feu François Boisclair Déléry.

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

CONFORMEMENT à un décret de l'honorable Cour des Preuves de la paroisse Jefferson, il sera vendu à la Bourse Hewlett à la Nouvelle-Orléans, samedi, le 21 mars 1835, à midi précis, les esclaves suivans, appartenant à la communauté qui a existé entre ledit F. Boisclair Déléry décédé et son épouse survivant, savoir:

Annette, âgée de 25 ans; Ned, âgé de 35 ans; John, âgé de 28 ans et Louis, âgé de 26 ans.

Conditions de la vente: Lesdits esclaves payables à un et deux ans du jour de la vente en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur les esclaves, jusqu'au paiement final, et l'on ne donnera possession des esclaves que lorsque les billets auront été remis au notaire.

Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs, devant Théodore Seghers, notaire. 16 fév

PAR HEWLETT & BRIGHT.
Succession d'Augustin Ricard, h. c. l.

EN vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves en et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, daté du 9 février 1835, il sera vendu mercredi, 18 mars 1835, à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, les propriétés suivantes, dépendantes de la dite succession, savoir: Un morceau de terre situé à ou près de l'embouchure du Bayou St. Jean, de 80 pieds de face au Bayou, sur 150 de profondeur, avec les bâtisses en bois qui sont dessus. Ce terrain sera vendu en 2 lots égaux de 40 pieds de face. Un nègre américain nommé Peter, de 30 ans environ; une négresse nommée Esther et 4 vaches, à lait, paves.

Conditions—Les terrains à 6, 12, 18 et 24 mois, les esclaves un quart comptant, portant hypothèque. Les vaches comptant. Les actes de vente, en l'étude de M. J. Cuvillier, not. pub., aux frais des acquéreurs. 16 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Faillite de Coffee & Hearsey et de Thomas H. Hearsey.

IL sera vendu samedi, le 4 avril prochain, par ordre de l'hon. cour de district, à la Bourse de Hewlett, à midi précis, sous la direction de Thos. H. Hearsey, seul syndic de la dite faillite et pour le bénéfice de leurs créanciers, les propriétés de valeur, suivantes, savoir:

Propriétés appartenant à la faillite de Coffee et Hearsey.

1. La moitié indivise de 11 terrains situés dans l'îlet 130, faubourg Livaudais, nos. 5, 6, 7, 8, ayant chacun 50 pieds face à la rue Royale et une profondeur de 125 pieds, ligne parallèle, le tout mesure américaine, no. 9, fesant l'encoignure, ayant 50 pieds de face à la rue Dryade, et 125 pieds de face à la rue Sixième, Nos. 14, 15, 16, 17, 50 pieds chacun de face à la rue Bacchus, et 125 pieds de profondeur, mesure américaine, no. 18, an encoignure ayant 50 pieds face à la rue Bacchus, et 125 pieds de profondeur sur la rue Sixième, no. 20 un terrain mesurant 50 pieds de face à la rue Sixième, et 200 pieds de profondeur.

2. La moitié indivise de 10 terrains dans l'îlet 120, ayant face aux rues Washington et Bacchus, Apollon et la Quatrième, et nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10 12, ayant chacun 50 pieds de face et 125 pieds de profondeur.

3. Un îlet entier le no 139, et contenant 12 terrains, ayant face aux rues Washington, Bacchus, Dryade et Quatrièmes ayant, mesure américaine, 50 pieds de face et 125 pieds de profondeur.

4. Un terrain de valeur situé dans la rue Poydras, ayant 41 pieds de face et 150 de profondeur plus ou moins, sur lignes parallèles et situé entre les rues Philippe et Cirque, près du rail road et vis à vis le Goose Pond; ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en bois.

Propriétés appartenant a la faillite de Thomas H. Hearsey.

Un terrain mesurant 58 pieds face à la rue Royale et 135 pieds de profondeur, ayant aussi un passage de 15 pieds de large, sur la rue Erato, faisant face aussi au rail road; les améliorations qui s'y trouvent consistent dans la fondation et la bâtisse d'une grande maison.

Les Esclaves suivans—Eliza, âgée d'environ 33 ans, blanchisseuse, etc; Billa, âgée de 11 ans, l'enfant d'Eliza, et seront vendus ensemble; Milly, âgée de 23 ans, blanchisseuse, etc, et son enfant, âgé de 2 ans, tous pleinement garantis. Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, pour billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes seront passés en l'étude de Wm. Y. Lewis, not. pub. aux frais des acquéreurs. Le plan des susdits terrains sont exposés à la Bourse. 2 mars

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

IL sera vendu le 25 mars prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, en vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour cette ville et paroisse d'Orléans, en date du 12 février courant; l'esclave, ci après, dépendant de la succession de feu Marius Giroud, savoir:

Suckey alias Suzanne, âgée d'environ 20 ans.

Conditions: 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé pardevant O. de Armas, not. public. 20 fév

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Succession de Nathaniel Emerson, Propriétés de valeur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves, daté le 19 février 1835, pour la succession de Nathaniel Emerson, décédé, et par direction des exécuteurs testamentaires, il sera vendu le 26 mars prochain, à la Bourse de l'Arcade, à midi, les propriétés de valeur suivantes, appartenant à la dite succession.

Trois terrains situés aux coins des rues du Camp et Poydras, savoir:

Lot no 1, fesant l'encoignure des rues du Camp et Poydras ayant 23 pieds 4 pouces face à la rue du Camp, et une profondeur de 56 pieds 8 pouces sur la rue Poydras.

Lot no 2, joignant le no 1, ayant 23 pieds 4 pouces face à la rue du Camp; sur une profondeur de 56 pds 4 pouces.

Lot no 3, joignant no 2, ayant 23 pieds 4 pouces face à la rue du Camp et la même profondeur.

Six belles maisons en briques et à deux étages situées au coin des rues Delor et Foucher, chaque maison ayant 6 appartemens, cuisine en briques, bonne cour, citerne, etc. et le tout couvert en ardoises.

Lot no 1, fesant l'encoignure des rues Delor et Foucher, ayant 18 pieds 4 pouces face à la rue Delor et 80 pieds de profondeur sur la rue Foucher—lot no 2, joignant le no 1, ayant 19 pieds 6 pouces de face à la rue Delor et une profondeur—no 3 joignant no 2, ayant 19 pieds 5 pouces face à la rue Delor et 80 pieds de profondeur—no 4 joignant le no 3, ayant 19 pieds 5 pouces à la rue Delor et 80 pieds de profondeur—no 5 joignant le no 4, ayant 19 pieds 9 pouces face à la rue Delor et 80 pieds de profondeur—no 6 joignant le no 5 ayant face à la rue Delor, 22 pieds 3 pouces et la même profondeur—no 7 fesant face à la rue Foucher, fesant arrière pas lots no 1 et 6 ayant une face de 30 pieds sur la rue Foucher et une profondeur de 118 pieds 7 pouces, ayant dessus une maison en bois.

Lot no 8 joignant le lot no 7 ayant sur la rue Foucher 21 pieds 1 pouce de face et une profondeur de 118 pieds 7 pouces, ayant une ouverture dans la profondeur de 50 pieds 4 pouces, ayant dessus une maison en bois.

Trois beaux magasins couverts en ardoises, situés sur la Nouvelle Levée, entre les rues Julie et St. Joseph, étant les nos 108, 109 et 110.

No. 1, face à la Nouvelle Levée, 23 pieds 2 pouces et une profondeur à peu près de 123 pieds et ayant dans la cour un excellent hangard—le dit magasin est le no 108.

No. 2 joignant le no 1, ayant 18 pieds 10 pouces face à la Nouvelle Levée et une profondeur de 124 pieds, avec un bon magasin de dépôt à deux étages, dans la cour, étant le no 109.

Lot no 3 joignant le no 2, ayant 23 pieds 5 pouces de face à la Nouvelle Levée, et une profondeur d'environ 125 pieds, et un bon magasin de dépôt à deux étages, dans le profondeur; c'est le no 110.

Trois autres magasins à deux étages en briques, couverts en ardoises et parfaitement conditionnés, situés dans la rue du Commerce.

No 4 ayant 21 pieds 5 pouces et demi face à la rue du Commerce et une profondeur de 104 pieds, touchant à la profondeur du no 3.

No. 5 joignant le no 4, ayant 21 pieds 5 pouces et demi face à la rue du Commerce et une profondeur de 104, touchant à la profondeur du no 2.

No. 6 joignant no 5 ayant face à la rue du Commerce 21 pieds, 11 pouces et une profondeur de 104 pieds, touchant à la profondeur du numéro 1. La fondation de la muraille de division entre les nos 5 et 6 est posée, mais n'est pas encore finie.

Un terrain vide de grande valeur situé sur South Market street, entre les rues de la Nouvelle Levée et Tchoupitoulas, vis à vis le marché, dans le faubourg Ste. Marie, ayant 21 pieds 7 pouces de face et 7 pieds de profondeur.

Deux terrains aux coins des rues des Religieuses et du marché, dans l'îlet no 17, faubourg Annonciation, vis à vis la Pompe qui s'élève en ce moment-ci.

No. 1 fesant l'encoignure des rues Religieuses et Market street, ayant 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue des Religieuses et une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 2 lignes face à la rue du Marché.

No. 2 joignant no 1, ayant 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue des Religieuses et une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

Trois terrains situés au coin des rues Hevia et St. Jean, faubourg Ste. Marie, savoir.

Lot no 1 fesant l'encoignure des rues Hevia et St. Jean ayant face à la rue Hevia 28 pieds 5 pouces et une profondeur de 100 pieds face à la rue St. Jean.

Lot no 2 joignant lot no 1, 28 pieds 5 pouces face à la rue Hevia et une profondeur de 100 pieds.

Lot no 3 joignant le no 2 ayant 28 pieds 5 pouces face à la rue Hevia et 100 pieds de profondeur.

Lot no 3 joignant le no 2 ayant 29 pieds 5 pouces face à la rue Hevia et 100 pieds de profondeur.

La moitié indivise de trois terrains dans l'îlet no 6, dans le faubourg des Religieuses, joignant les propriétés de M. Crocker.

Lot no 3, face à la rue Soubise, entre les rues Felicité, et Ste. Marie, ayant 60 pieds 4 pouces face à la rue Soubise une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

Lot no 4 joignant le lot no 3, ayant 37 pieds 8 pouces de face et une profondeur de 159 pieds 10 pouces.

Lot no 11, face à la rue Elizabeth, entre les rues Felicité et Ste. Marie, ayant 37 pieds 8 pouces face à la rue Elizabeth et une profondeur de 159 pieds 10 pouces de profondeur.

Deux terrains situés sur une allée courant parallèle avec la rue Delor, de la rue Foucher à la rue Tchoupitoulas, mesurant ensemble 51 pieds 8 pouces face sur la dite allée, et une profondeur de 17 pieds 8 pouces sur la rue Foucher et 8 pieds 7 pouces sur la rue Tchoupitoulas et 52 pieds 6 pouces de profondeur, sur ligne parallèle. Le tout conformément aux plans dressés par C F Zimpel, député voyer des Etats-Unis.

Conditions de la vente: Les propriétés aux coins des rues du Camp et Poydras $1000 comptant sur chaque lot, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit et portant un intérêt de 5 pour cent par an, du jour de la vente.

Les propriétés aux coins des rues Delor et Foucher à un crédit de 6, 12, 24 et 26 mois, portant un intérêt de cinq pour cent du jour de la vente.

Le reste des propriétés sera vendu à un crédit de 1, 2, et 3 ans; les billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les billets seront divisés en coupons au gré des acheteurs. Les actes de vente seront passés devant Wm. Y. Lewis, Esq. not pub. aux frais des acquéreurs. 23 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR MOSSY & GARIDEL.

IL sera vendu le mercredi 18 mars 1835, à midi, à la Bourse Hewlett, un terrain situé au faubourg Marigny, à l'encoignure des rues Craps et Histoire, divisé comme suit: un lot de terre no 1, mesurant 30 pieds face à la rue Craps, sur 60 pieds de profondeur; 2e lot no 2, terrain d'encoignure, mesurant 40 pieds de face à la rue Craps sur 60 pieds de profondeur, avec une maison de 4 appartemens, deux galeries et quatre cabinets; 3e lot no 3, mesurant 30 pieds face à la rue Histoire, sur 76 pieds de profondeur, avec une bâtisse. Ces trois terrains sont au pied français.

Plus, une négresse nommée BABET, âgée d'environ 40 ans.

Conditions de la vente: 6, 12 et 18 mois du crédit, en billets faits par coupons, endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes seront passés par devant Louis T Caire, not. public, aux frais des acquéreurs. 16 fév—15) 3ps.

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

EN vertu d'un ordre de la cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date 12 février 1835, et à la requête de Jochim Kohn, syndic des créanciers de Louis Bouligny, il sera vendu, Mercredi 25 mars prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett: les esclaves ci après décrits, abandonnés par le dit Louis Bouligny à ses créanciers

1. Jacob, charretier, un peu maçon, âgé de 40 ans; 2. Scipion, un peu charpentier, âgé de 35 ans; 3. Jim, âgé de 48 ans, tonnelier; 4. Ned, âgé de 30 ans, domestique; 5. Henry, âgé de 32 ans, nègre de champ; 6. Jerry, âgé de 32 ans, nègre de champ; César, âgé de 55 ans; 8. Ambrose, âgé de 35 ans, charretier; 9. Daniel, nègre de champ, âgé de 47 ans; 10. Laysa, âgée de 34 ans, domestique de maison; 11. Janne, âgée de 24 ans, domestique; 12. Ruth, âgée de 35 ans, avec son enfant; 13. Maria, âgée de 32 ans, domestique, sujette à une hypothèque de $500, et sa fille, âgée de 5 ans, devant être libre à l'âge de 25 ans.

Conditions: 6 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant Louis T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 18 fév

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Faillite de Yard & Blois.

PAR ordre de la Cour de Paroisse et sous la direction des syndics de la faillite de Yard & Blois, il sera vendu pour le bénéfice de leurs créanciers, samedi, le 14 de mars, à midi précis, à la Bourse, un îlet dans le faubourg Livaudais, no. 119 et mesurant 300 pieds de face à la rue Washington, 300 pieds sur la sixième rue et 448 pieds face à la rue Appollon et 448 face à la rue Bacchus; aussi—Une Esclave nommée Henriette, âgée de 24 ans, blanchisseuse et repasseuse; une esclave nommée Marthe, âgée de 20 ans, domestique de maison, toutes pleinement garanties des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: —A 6, 12 et 18 mois de crédit, par billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant Wm. Y. Lewis, not. pub., aux frais des acquéreurs. 12 fév

PAR J. LE CARPENTIER.

IL sera vendu le vendredi, 13 mars prochain, à midi précis, à la Bourse de Hewlett, la négresse nommée Adelaïde, âgée d'environ 40 à 45 ans, créole de St. Domingue, bonne cuisinière, repasseuse et plisseuse, bonne domestique de maison et garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Les conditions seront annoncées au moment de la vente. L'acte de vente sera passé aux frais l'acquéreur pardevant L. T. Caire, not. pub. 28 fév

PAR HEWLETT & BRIGHT.
Succession de Françoise Gaspard, f. c. l.

EN vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse de la cité de la Nouvelle-Orléans, date du 6 février 1835, il sera vendu mardi, le dix-sept mars, mil huit cent trente cinq, à midi, à la Bourse d'Hewlett, encoignure des rues St. Louis et de Chartres, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de Françoise Gaspard, ci-dessus nommée, savoir: un lot de terre au faubourg Marigny, de 30 pieds de front sur la rue Craps, sur 120 pieds, plus ou moins, en profondeur, mesure française, entre les rues des Français et Union, ensemble une maison, divisée en deux chambres sur le devant, deux cabinets et une galerie sur le derrière; aussi une grande bâtisse en arrière, employée comme salle de bal pour les personnes de couleur, et autres dépendances.

Condition: Un cinquième comptant; le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets à la satisfaction des parties intéressées, savoir, cinq billets endossés à satisfaction des vendeurs et hypothèque jusqu'à parfait paiement.— Aussi, le même jour, à 4 heures de l'après-midi, dans la maison ci-dessus mentionnée, le mobilier appartenant à la dite succession, consistant en meubles de ménage, etc.— Conditions—comptant. 15 fév

PAR HEWLETT & BRIGHT.
Succession de Veronique Poché, feu épouse de M. Jean Petit.

EN vertu d'un ordre de la cour des preuves dans et pour la paroisse de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu le lundi, 16 de mars, à midi, à la Bourse d'Hewlett, encoignure des rues St. Louis et de Chartres, les esclaves suivants appartenant à la succession de Veronique Poché, ci-dessus mentionnée, savoir: Françoise, âgée d'environ 27 ans, créole, avec ses quatre enfants; Julia, de 8 ans; Clerville, de 3 ans; Clara, d'environ 2 mois, et Clara, de 16 ans.

Conditions: 6, et 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, les billets en coupons, à la satisfaction des vendeurs. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur. A 4 heures de l'après-midi, même jour, il sera vendu, au no. 139, rue Mandeville, le mobilier de la dite succession, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions, comptant. 13 fév

PAR F. DUTILLET.
Succession de feu Louis Gletrais-Labarre.

EN vertu d'un ordre de la cour des preuves dans et pour cette ville et paroisse, en date du 12 février, il sera vendu, le jeudi, 19 mars prochain, à midi, à la Bourse Hewlett,

UN LOT DE TERRE ET SES DEPENDANCES,

Situé dans la rue Bourbon entre les rues des Ursulines et Hôpital, numéroté 'un' sur un plan fait. Joseph Pilié, voyer, le 24 janvier dernier, mesurant trente pieds deux pouces et deux lignes de face à la rue Bourbon, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre deux lignes parallèles, borné d'un côté par la propriété de Louis Janot et de l'autre par le No. '2' et sur le derrière par la propriété de G. Préval; lequel plan se trouve déposé chez Félix Grima, notaire public.

Conditions: payable à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.
14 fév—12,2ps

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.
Vente sans réserve.

IL sera vendu samedi, 14 mars, à midi, à la Bourse Hewlett, deux maisons situées sur l'Esplanade, entre les rues Condé et Royale, bornées d'un côté par la propriété de Mme. Espinosa et de l'autre par celle de M. Denis. Les maisons viennent d'être bâties, elles sont en briques et à trois étages, couvertes en ardoises.

Elles seront vendues à n'importe quel prix, pour opérer une liquidation.

Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, divisés en coupons à la convenance des vendeurs et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant Félix Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs. 7 mars

LE soussigné devant partir pour l'Europe, vers le 1er. avril prochain, offre à vendre, à des prix avantageux plusieurs assortiments en divers genres des articles suivants; tous d'importation récente.

Verrerie et Porcelaine, un grand assortiment en servis à dîner et à thé, et une quantité considérable d'objets très variés dans leur forme et leurs différentes destinations. Glaces de diverses dimensions; dont plusieurs très grandes et à cadres fort riches.

Une variété très étendue de pendules, depuis le genre le plus modeste, jusqu'au plus élégant; Candelabres et autres articles en bronze; Beaux vases en porcelaine; Grand assortiment d'articles en plaqué d'argent de Paris et Sheffield. Consistant en porte liqueur et porte huile; chandeliers, candelabres, corbeilles à pain et à fruits; porte bouteilles, salières, bouts de tables, moutardiers, coquetiers, bouriers, sucriers, crémiers, théières, cafetières, couteaux à dessert, do. à beurre &c. &c. Couteaux de tables; Meubles, toilettes, secrétaires, commodes, fauteuils, tables à ouvrage, pianos, chaises &c. casiers pour ditto tables de centre, consoles, &c. Patères et ornemens de portes, dorés, pelles, pincettes, gardefeux &c. Grandes collections de tableaux, lustres et demi lustres en cristal, et une infinité d'autres articles.

VALSIN-VIGNAUD,
no. 49, rue Chartres.
3 mars

AVIS—Tous ceux qui ont des réclamations contre la société de Wiley & Cunningham, sont requis de les présenter pour en obtenir le règlement; et ceux qui doivent à cette société sont, par les présentes, requis de payer entre les mains du soussigné, dûment autorisé de régler les affaires de cette maison.

PETER CUNNINGHAM
3 mars—6 rue Philippe, no. 21, nouveau Cal.

INDIGO.—The undersigned have received per schooner Hero, from Tabasco, and offer for sale, 42 seroons indigo.
feb 25 A. QUERTIER & BOUTIN.

VENTE PAR LE SHERIF,
Felicité Félicie contre Antoine Foucher, jeune.

EN vertu d'un ordre saisie et de vente à moi adressé par l'honorable cour des Preuves de la paroisse Jefferson, Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique lundi, 6 avril prochain 1835, sur la propriété du dit Antoine Foucher jeune, située sur la rive droite du fleuve, environ 2 milles au dessus de la ville de la Nouvelle Orléans à 11 heures du matin.

Douze lots de terre qui sur le plan tiré par Benj Buisson, voyer de la paroisse Jefferson, et maintenant déposé au bureau du juge de la dite paroisse, sont désignés par les nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, et 12, savoir:

Lot no 1 mesurant un arpent de face au fleuve, borné dans le haut par la propriété de N. N. Destréhan, dans le bas par le lot no 2 et mesurant de profondeur 78 2 3 arpens.

Lot no 2 mesurant un arpent de face au fleuve, borné dans le haut par le lot no 1, dans le bas par le lot no 3, et 71 arpens de profondeur.

Lot no 4, mesurant un arpent de face au fleuve, borné dans le haut par le lot no 3, et dans le bas par le lot no. 5, ayant de profondeur 67 2-11 arpens.

Lot no 5, mesurant un arpent de face au fleuve, borné dans le haut par le lot no 4, dans le bas par le lot no 6 et ayant de profondeur 63 1 3 arpens.

Lot no 6, mesurant un arpent de face, borné dans le haut par le lot no 5, et dans le bas par le lot no 7 et ayant de profondeur 59 4 9 arpens.

Lot no 7, mesurant un arpent de face, borné dans le haut par le lot no 6, dans le bas par le lot no 8 dans le bas par le lot no 8, et ayant de profondeur 55 5 9 arpens.

Lot no 8 mesurant un arpent de face au fleuve, borné dans le haut par le lot no 7 et dans le bas, par le lot no 9, ayant de profondeur 51 2 3 arpens.

Lot no 9 mesurant 2 arpens de face, 40 2 5 arpens entre deux lignes tirées dans les directions suivantes S 25° 5' E, et S 31° 20' E. Sur ce dit lot no 9 il y a une maison d'habitation neuve, avec ses dépendances.

Lot no 10 mesurant 2 arpens de face, ayant de profondeur entre deux lignes parallèles 41 1 4 arpens, borné dans le haut par le lot no 9 et dans le bas par le lot.

Sur le lot no 10 il y a une bonne sucrerie avec ses dépendances. Toutes les bâtisses seront vendues avec le dit lot no 10 à l'exception des articles suivans, savoir: un double équipage de chaudières, réfrigérateurs, ustensiles, etc qui seront vendus séparément.

Lot no 11 mesurant un arpent de face, ayant de profondeur entre deux lignes parallèles 37 arpens, borné dans le haut par le no 10, et dans le bas par le no 12.

Lot no 12 et dernier mesurant 22 toises 6 pouces de face au fleuve ayant de profondeur 34 1 3 arpens, borné dans le lot no 11 et dans le bas par la propriété de J B Degruy qui mesure en largeur 25 toises 4 pieds 6 pouces, et en profondeur 239 toises et 3 pieds; et cette profondeur, le dit no 12 mesure 47 toises et 7 pieds de largeur et est borné dans le bas; et sur l'arrière par une ligne à 30 pieds de distance du canal comme tous les autres lots depuis le no 1 jusqu'à 12.

PLUS LES ESCLAVES SUIVANS:

1o. Jacob, âgé de 50 ans, bon sujet, nègre de champ.
2o. Ketto, âgé de 35 ans, bon vendeur, bon tonnelier, adonné à la boisson.
3o. Peter, âgé de 24 ans, mulâtre, bon sujet, bon domestique.
4o. James Long, âgé de 25 ans, bon sujet un peu charpentier,
5o. Little Cesar, âgé de 40 ans, bon sujet, nègre de champ.
6o. Joseph âgé de 40 ans, bon palfrenier.
7o. Martin, âgé de 25 ans, bon sujet, bon au moulin.
8o. Hampton, âgé de 22 ans, bon sujet, bon charretier créole.
9o. Billy, âgé de 20 ans, bon sujet, charretier.
10o. Antoine, âgé de 60 ans, bon sujet, un peu charpentier.
11o. Ben-Ston, âgé de 35 ans, bon sujet, laboureur, un peu charretier.
12o. Essex, âgé de 25 ans, bon sujet, bon nègre de champ.
13o. Tony Jefferson, âgé de 23 ans, bon charretier, bon laboureur.
14o. Natt, âgé de 26 ans, bon sujet, à eu dernièrement l'épaule démise.
15o. George York, âgé de 30 ans, bon sujet, bon nègre de champ.
16o. Babel, âgé de 20 ans, bon sujet, bon charretier
17o. Beverly, âgé de 27 ans, bon sujet, nègre de champ, bon chauffeur.
18o. John Robert, âgé de 20 ans, bon sujet, bon domestique et charretier.
19. Stephen, âgé de 35 ans, bon sujet, un peu tonnellier.
20. Augustin, " 45 " bon sujet, s'entend à cuire les bouts.
21. Sam, " 25 " créole, bon sujet, nègre de champ.
22. Isam, " 17 " bon sujet, bon laboureur.
23. Toussaint, " 45 " boiteux.
24. William, " 15 " do.
25. Jesse, " 19 " bon sujet, bon charretier.
26. Juckin, " 43 " bon domestique et cocher.
27. Doctor, " 15 " bon sujet, charpentier.
28. Frédéric " 40 " palfrenier; bon sujet, ayant mal à une jambe.
29. James Hodge, 30 " bon sujet et nègre de champ.
30. George, " 20 " bon sujet, nègre de champ, charretier.
31. Woodson, " 25 " do do do
32. Edmond, " 22 " domestique, bon au moulin.
33. Carter, briquetier, adonné à la boisson et au marronnage.
34. Willoughby, 25 ans, s'est absenté une fois.
35. Turner, 45 ans, bon sujet, nègre de champ.
36. Joseph, 35 ans, bon domestique, palfrenier, ayant une hernie.
37. Charlotte, âgée de 35 ans, avec ses 4 enfants, Louisa, 13 ans, Rebecca 8 ans, Eugène un an et demi et Anne 6 ans.
38. Winney, 35 ans, bon sujet, propre au champ.
39. Elley, 25 ans, do do
40. Mary Coffee, âgée de 20 ans.
41. Eliza Coffee, âgée de 22 ans.
42. Aggey, âgée de 22 ans.
43. Sally, âgée de 30 ans.
44. Lucinda, âgée de 23 ans, bon sujet, bonne domestique.
45. Sarah Livaudais, 40 ans, do bonne vendeuse.
46. Françoise, 18 ans bonne domestique.
47. Anne, 45 ans, ses trois enfants, Anne, 13 ans, Victor, 11 ans, et Ketty, 8 ans, tous bons sujets.
48. Lively, 35 ans, bon sujet, propre au champ.
49. Doly, 10 ans, bon sujet, bonne domestique.
50. Rosalie, 20 ans, do do
51. Pouponne, 32 ans, bonne et fidèle servante.
52. Marguerite, 60 ans, bonne cuisinière et servante.
53. Ursule, 35 ans, bonne servante, estropiée.
54. Zabelle, 35 ans, bonne cuisinière.
55. Maraya, 20 ans, bonne couturière.
56. Patience, 25 ans, avec son enfant d'un an.

Conditions: les esclaves vendus par têtes ou par familles, payables au mois de mars 1836. L'acheteur fournissant ses billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque sur les esclaves. Les lots de terre tels qu'ils viennent d'être décrits d'après le plan précité, payables un dixième comptant, et la balance dans 1, 2 et 3 ans, les acquéreurs fournissant de bons billets endossés et hypothèque sur les propriétés jusqu'à parfait paiement. Les endossemens doivent convenir aux commissaires. Il ne sera délivré aucun esclave que toutes les conditions de la vente n'ajent été remplies.

En outre il sera vendu le même jour et sur les lieux 300,000 briques, une quantité de bois à brûler, par cordes et une machine à raboter.

☞ Conditions, comptant.

☞ Le jour de la vente, au bas de la rue Jackson, où vient aboutir une branche du rail road, il y aura des embarcations à la disposition des personnes qui désireraient traverser le fleuve pour se rendre à la vente.

Paroisse Jefferson, 3 mars, 1835.
5 mars J. JACQUES CHARBONNET, shérif.

John W. Swain contre William R. Falconer.

EN vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse de Jefferson, j'exposerai en vente publique à la cour de ladite paroisse le 28 mars prochain, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un Lot de Terre, situé dans le faubourg Lafayette dans la paroisse de Jefferson désigné par le numéro 10 dans l'îlet No. 20 du premier plan, mesurant 60 pieds sur la rue Philippe, et 120 pieds de profondeur le tout, mesure française, borné d'un côté par le No. 11 et de l'autre côté par le No. 9, du même îlet. Ledit terrain fait partie d'une portion de terre achetée par le vendeur de M. David Griffitt par acte passé devant W. Y. Lewis, notaire public dans et pour la ville de la Nouvelle-Orléans en date du 8 septembre 1827, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, saisi dans l'affaire ci-dessus. Ledit îlet se trouve borné par les rues Jackson, Philip, Poplar et Chesnut.—Conditions—Comptant.

J. CHARBONNET, jr, shérif.
Paroisse de Jefferson le 11 fév 1835 26 fév

James Erwin vs. C. J. Trinchard.

EN vertu d'un ordre de writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à la cour de paroisse dans et pour la paroisse de Jefferson, le 24 mars, 1835, à midi, la propriété ci-après décrite,

Un certain Lot de Terre,

No. 5, dans l'îlet no. 43, situé dans le faubourg de Lafayette, mesurant 30 pieds 4 pouces, de face à la rue des Nayades sur 168 pieds 1 pouce 6 lignes de profondeur, entre deux lignes parallèles, le tout mesure américaine, borné d'un côté par les lots nos. 4, 34 et 35 de l'autre côté par le no. 6, et dans la profondeur par le lot no. 33 avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, saisis dans l'affaire ci-dessus.—Conditions comptant.

J. CHARBONNET, shérif.
Paroisse de Jefferson, le 21 février, 1835. 26 fév

MAGASIN D'ARTICLES DE PARIS,
Rue de Chartres, no 182,

A. FAYA offre en vente, un bel assortiment de librairie, ouvrages de littérature, romans nouveaux; pièces de théâtre, &c. tableaux à l'huile et huiles gravés encadrées, lithographies de tout genre; paysages fleurs, sujets gracieux et modes; chapeaux d'hommes en soie et pour les casquettes en drap, en cuir et en crin; chapeaux en toile de coton, d'Irlande et en gingham; cravattes noires et en couleurs; cols; cravattes en satin, à carreaux, en crinoline et autres, mouchoirs foulards et en batiste très variés; parapluies et ombrelles; jeux de dames, dominos, lotos; raquettes, volants, etc; orgues et belles guitares de Jouet; jones à épée; bambous à poignards; cannes en bois de fer, ébène, etc; assortiment de gants et gilets pour bals; grands et petits nécessaires, miroirs de poche, lunettes en or, en argent, en écaille, en acier et binocles pour dames; fusils français; pistolets à chevers, de tir et de poche; nécessaires pour hommes et de dames; quincaillerie, parfumerie fine; cravache et fouet de fantaisie; et un grand nombre d'autres articles.

Il a aussi des boîtes conserves de Colin, des liqueurs fines; le racahout des Arabes; la nouvelle pâte pectorale de Bauly; des cages, de la graine pour les oiseaux; du pour les jardins. 6 fév

SYSTEME CARSTAIRIEN D'ECRITURE.

MM. DOLBEAR FRERES ont l'honneur d'inviter les dames, qui préfèrent prendre des leçons à leur résidence, à vouloir bien commencer avant le terme, comme ils ne donneront qu'à dater de cette époque, d'autres leçons qu'à leur école, qui sera ouverte jusqu'au 1er juin, depuis midi jusqu'à 1 heure sera consacrée à l'instruction des dames qui viendront à l'école, rue de Chartres no 8; les messieurs qui désirent acquérir pour les affaires un genre d'écriture élégant et rapide, et qui dans le jour, n'ont pas le temps de s'y appliquer, sont prévenus que jusqu'au mois de mai, il y aura une classe le soir. Toute personne fréquentant l'école peut continuer à prendre des leçons jusqu'à ce qu'elle ait acquis une écriture élégante et rapide. 29 fév

Nouvelle-Orléans 12 mai, 1834.

Sur l'invitation de M. Dolbear, professeur d'écriture en cette ville, d'après le système Carstair, nous avons examiné avec soin des exemples d'écriture de ses élèves de, puis 8 jusqu'à 50 ans, écrits à différentes époques du cours d'instructions, et après cet examen, c'est avec une vive satisfaction que nous pouvons attester les progrès rapides sans pareils qui ont été faits. D'après ce que nous avons vu et l'examen du système, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer que nous pensons que [illegible] généralement reçue que ce système est préférable à tout ce qu'on a eu jusqu'à présent. Si une écriture habile, élégante, courante et de bon goût est un talent utile ou désirable, c'est d'après ce système qu'on peut l'acquérir. Nous sollicitons donc la protection du public en faveur d'une instruction dont les résultats sont si utiles.

A. B. ROMAN, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane,
Le Révérend Mr. C. MAENHAUT
A. GRAILHE;
J. W. EGNEW,
D. MORPHY;
D. PRIEUR, maire de la Nouvelle-Orléans,
Le Révérend G. L. NASH,
Le Révérend G. WINSLER,
W. C. POPE,
L. BRINGIER. 21 nov—6m

Etablissement de Manteaux de Marbre.

HENRY HUNT & CO., ont le plaisir d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans, qu'ils ont ouvert un magasin d'entrepôt no No. 30, rue de la Douane, où ils reçoivent de leur établissement à New-York, par le navire Arkansas, un superbe assortiment de Manteaux de cheminées, grillages, &c. Ils ont intention d'avoir constamment en vente un assortiment général de toute espèce d'article relatifs à leur profession, et ils espèrent par la beauté de ces objets et la manière dont ils sont travaillés, mériter l'encouragement du public. Ils ont à vendre du Plâtre de Paris, des Marbres de tombes, carreaux de marbre, devants de cheminées en marbre, ainsi que des grillages en fer doublé, de Russie, et idem en cuivre. Ils ont à leur service des ouvriers compétents pour leur entreprise. Ils gravent des inscriptions dans le dernier goût, et ils exécutent des monumens de tous genres, avec promptitude et goût. 22 janv

A vendre en débarquement du navire Manchester, venant du Havre.

6 CAISSES Cristaux; 30 do. porcelaine blanche et à filet d'or;
2 balles Mousselines Taconet, Basin, Tulle;
5 malles Chaussure de Paris pour hommes et femmes;
2 caisses Habillemens faits; 2 do. Fleurs artificielles;
1 do. Gants de Paris; 2 do. Gros de Naples;
1 do. Rubens de gaze, bas de soie et cravatte soie et satin;
2 balles Toile de Paris, 1 caisse parapluie et ombrelles, 10 do. broderies et mode; 2 do. Batiste, 15 do. Meubles de Paris;
1 do. Blondes (fichus, pélerines, canezous points,)
150 Vin de Romanie, Chambertin, Beaune;
350 do. Champagne marque de l'Etoile.

EN MAGASIN:—

1 Caisse de Plaques français,
12 do. Chapeaux soie et castor fabrique américaine;
100 milliers de Bouchons,
50 caisses Gruau Laroze (de Bagueric & Co.);
450 do. Médoc; 100 do. Sauterne;
182 barils peinture à l'huile française; 52 do. Eau-de Vie Cognac en entrepot;
30 caisses Marasquin; 4 do. Eau-de-Cologne;
50 do. Prunes d'Agen fraîches;
Vin vieux de Madère, Xerès, Porto en bouteilles, et 8 barriques très vieux Vin de Bordeaux.

CAZEAUX & BIJOTAT,
21 fév Rue du Camp, No 56

PAROISSE DE JEFFERSON—Cour des Preuves—

En vertu d'un ordre décrété de la Cour des Preuves de la paroisse de Jefferson, j'exposerai en vente publique lundi, le 16 de mars prochain 1835, à midi, devant la salle d'audience de la dite cour, en la ville de Lafayette, la propriété ci-après décrite, formant partie de la succession de feue Manette Facchus f. d. c. l.

Quatre Terrains,

ensemble la maison, écuries, et autres améliorations qui sont dessus, situés au faubourg Livaudais en cette paroisse, désignés sur le plan dudit faubourg comme les numéros 12, 13, 3 et 4 dans l'îlet no. 25; ayant chacun 50 pieds de face sur 128 pieds 3 pouces de profondeur, les lots 12 et 13 faisant face à la rue Chesnut et les lots 3 et 4 faisant face à la rue Plaquemine formant ensemble un bloc qui traverse l'îlet.

Conditions: ces terrains seront vendus en un seul lot, payable moitié comptant, et le reste en billets endossés à satisfaction, payables à 6, 12 et 18 mois du jour de la vente, avec hypothèque spéciale sur la propriété. L'acte de vente sera passé devant le juge soussigné aux frais de l'acquéreur. F. DUGUE, juge

Paroisse de Jefferson, 13 fév

AVIS—M. JUETTE, rue de Chartres, entre les rue Toulouse et Jefferson, no 172, arrivant de France, à offre en vente un assortiment de marchandises sèches et comestibles et liquides tels que, savoir:

Vin Bordeaux, 1ere qualité, très vieux en barriques
Vin de Lavalette blanc, vin du Rhône, en tierçons,
Vin d'Angoux-Mousseux en paniers, vin Champagne, 1ere qualité, 1825,
Vinaigre de vin blanc d'Orléans, en tierçons et bar.
Liqueurs assorties de Bordeaux, par caisses
Kirsch Wasser de la forêt noire, très vieux
Extrait d'Absynthe, 1ere qualité, marasquin de do
Prunes et cerises à la liqueur, dans de grands boucauts,
Confitures, cerises et gelées de groseille,
Graines d'oiseaux assorties et mêlées, par baril, à la liv
Graine de moutarde, petits pois verts de France secs
Conserves alimentaires de Colin, de Nantes,
Sardines pressées par demi-baril, encre à écrire, bon
Cirage anglais en boîtes, ligne et ficelle en boucauts,
Epervier, seines et filets pour prendre oiseaux et poissons
Assortiment de fusils de chasse, doubles et simples, garnis
Pistolets de poche et de duel, fleurets en montures de gens d'armes
Cannes à épée, à poignard, à lance, à pêche, et autres
Couteaux à poignard, ustensiles de chasse, tels que Carnassières et autres,
Mouchoirs blancs et à tabac, tout fil et en coton,
Linge de table tout fil, toile à chemises, tout fil,
Toile à draps tout fil, linge de table en coton damassé,
Tapis de Bruxelles, collection de jolis paniers,
[illegible] garnie pour hommes et pour femmes
Cotonnade fougère et blanc tout fil
Challys, et bombasines pour robes;
Chemises d'hommes et femmes, toile de lin, gants de peaux en douzaines
Pièces guingham et mousseline imprimées, pour robes
Batiste à chemises, couvertures de laine grande, gilet callon.
Gants, bas de laine, parapluies de toutes grandeurs
Petits pétards rouges, par caisses; lampes en cuivre à bec et à quatre becs de cabinets, verres à quinquet, socques et sabots pour hommes et pour femmes, socques, souliers, nouveau genre,
Balais et brosses en crin de toutes espèces,
Queues et billes pour billard, couverts plaqués et en métal
Manteaux d'hommes et de femmes, veilleuses et briquets et lanternes et bougie en tout genre, chapeaux de soie; montres en argent, orgues, musique, fil de Rennes et autres, assortis.
Rubans de Boulogne, fleurs à moustiquaires et galons,
Eau de Cologne de Jean-Marie-Farina et autres,
Parfumeries, plumeaux, col pour femmes, tassets soie, et fil, bois de fusils et pièces de rechange, amadoux par liv. grenouilles et cafetières du Levant, faïence de Rouen assortie et mille autres objets qui ne sont point désignés.
5 janv—2m, 5os.